

CAMPAGNE DE DEMANDE DE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE – 2026-2027

LES DATES A RETENIR POUR FAIRE LA DEMANDE:
DU 01 septembre au 15 octobre 2026 inclus

CONSEIL ! Ne pas attendre les derniers jours pour déposer sa demande!!

Quels sont les critères pour faire une demande de bourse?

La bourse de collège est obtenue en fonction de **deux critères** :

- **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 du ménage du demandeur.



Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.

- **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	18 488€	22 754€	27 020€	31 286€	35 553€	39 819€	44 085€	48 352€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

Vous pouvez faire votre demande

Au moment de l'inscription en consentant à l'étude automatique de votre droit à bourse.

en version papier (Formulaire à retirer à l'accueil ou à l'intendance du collège)

ou **en ligne** directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte [Educonnect](#)

ATTENTION DATE LIMITE : 15 octobre (inclus) 2026

Si vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas de nouvelle demande. Le collège vous informera lorsque votre dossier sera traité.

Quels sont les justificatifs à fournir ?

- une copie de votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

- 1 RIB au nom du demandeur et au format PDF

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	- Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	-Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge -Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

1. Vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.